

## SERVICE DES FINANCES

### Modalités de paiement :

Les frais de scolarité peuvent être payés selon les modalités suivantes :

- En personne
- Par la poste
- Par carte de crédit en ligne
- À votre institution financière

#### ➤ En personne :

##### **Au campus de Gatineau**

Endroit :

283, boul. Alexandre-Taché, Gatineau  
Pavillon Alexandre-Taché – Comptoir  
des finances, bureau C-0340

Quand :

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30

##### **Au Campus de Saint-Jérôme**

Endroit :

5, rue Saint-Joseph, Saint-Jérôme  
Bureau du registraire et des services  
aux étudiants, local J-0300

Quand :

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30

Endroit :

101, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau  
Pavillon Lucien-Brault, local B-0108

Quand :

**Exceptionnellement le 1<sup>er</sup> jour du  
trimestre d'automne et d'hiver** aux  
heures suivantes :

8 h 30 à 12 h  
13 h à 18 h 30

**N.B :** Pour connaître les heures d'ouverture pendant la période estivale, consultez Symbiose ou notre site Internet au [www.uqo.ca](http://www.uqo.ca) .

Au moment du paiement, l'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante et payer de l'une des façons suivantes :

- Chèque ou mandat (inscrire le code permanent **au recto**);
- Carte de crédit (Visa, Master Card, American Express);
- Carte de débit (Interac);
- Argent comptant - **Au campus de Gatineau** - pavillon Alexandre-Taché **seulement**.  
Veuillez noter qu'aucun paiement comptant n'est possible au campus de Saint-Jérôme et au Pavillon Lucien-Brault.

➤ **Par la poste :**

En envoyant un chèque ou un mandat libellé à l'Université du Québec en Outaouais et en l'expédiant à l'adresse suivante :

**Université du Québec en Outaouais**  
Service des finances, comptes étudiants  
Case postale 1250, Succursale Hull  
Gatineau (Québec) J8X 3X7

**N.B. :** Veuillez inscrire votre code permanent au recto de votre chèque ou du mandat.

Veuillez prévoir les délais de poste et vous assurer que votre paiement est parvenu au Service des finances au plus tard la journée prévue du paiement au calendrier.

➤ Par carte de crédit en ligne :

Vous pouvez payer par carte de crédit en ligne en passant par votre compte **Symbiose**. Sous la rubrique « Mes outils », choisir l'option « Payer mes frais de scolarité », cliquer sur « Modalités de paiement » et choisir l'option « paiement par carte de crédit ». Par la suite, vous n'avez qu'à remplir les cases (voir exemple ci-joint) et suivre les instructions.

Ce type de paiement permet de faire un paiement différé c'est-à-dire de faire le paiement, au début mai, par exemple, en indiquant à la case « **En date dû** » une date ultérieure (ex. : 5 septembre). Le paiement passera alors dans votre compte Visa le 5 septembre seulement.

Nom: XXX  
Code permanent : XXXXXXXXXXXXX

Module de paiement

Solde dû : 0 \$

Nouveau paiement

Montant à payer :  \$  
En date du  Mai  2011  
Type de carte  Visa  Master Card  Visa Privative  
Numéro de carte   
Date d'expiration  Mai  2011

**N.B. :** Le message « en attente de traitement » est normal, il indique que la transaction est en cours de traitement. Le délai d'attente pour obtenir la confirmation de votre paiement est de 24 heures suivant votre date de transaction. Assurez-vous que votre paiement n'a pas été correctement effectué avant de soumettre un 2<sup>e</sup> paiement.

➤ **À votre institution financière :**

1 - Au comptoir : (de toutes institutions financières)

Avoir en votre possession votre coupon de paiement, provenant du bas de votre confirmation d'inscription ou de votre état de compte, spécifiant votre code permanent et le montant à payer.

**N.B. :** Au comptoir des services des Caisses populaires Desjardins du Québec et de l'Ontario, si vous n'avez pas votre coupon de paiement, vous pouvez entrer le code suivant : SIPC 368 **avant** votre code permanent, précédé d'un "H".

Dans toute autre institution financière et en tout temps, vous devez utiliser comme numéro de référence votre code permanent précédé d'un "H".

2 - En ligne :

Si vous avez un compte dans une des institutions financières suivantes, vous pouvez payer vos frais sur leur site :

- Banque de Montréal : [www.bmo.ca](http://www.bmo.ca)
- Banque Scotia : [www.scotiabank.com](http://www.scotiabank.com)
- Banque Royale : [www.banqueroyale.ca](http://www.banqueroyale.ca)
- Banque Nationale : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)
- Toronto Dominion/Canada Trust : [www.tdcanadatrust.com](http://www.tdcanadatrust.com)
- Caisse populaire Desjardins: [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)
- Banque CIBC : [www.cibc.com](http://www.cibc.com)

**N.B. :** Que ce soit au comptoir ou en ligne, veuillez noter qu'il peut s'écouler entre 2 à 3 jours avant que le paiement ne parvienne au Service des finances de l'UQO. Vous devez donc tenir compte de ce délai afin d'éviter des frais de retard.